

**ICN** **SETTIMANALE CORSU**  
**D'INFORMAZIONE**  
**HEBDOMADAIRE CORSE**  
**D'INFORMATIONS**

**ICN #7085**  
vendredi 6 juin 2025

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

Altra vita

**Une nouvelle**  
**destinée**  
**pour l'ancien**

P4 À 6

OPINIONS P2

BRÈVES P11

LINGUA P12

AGENDA P14

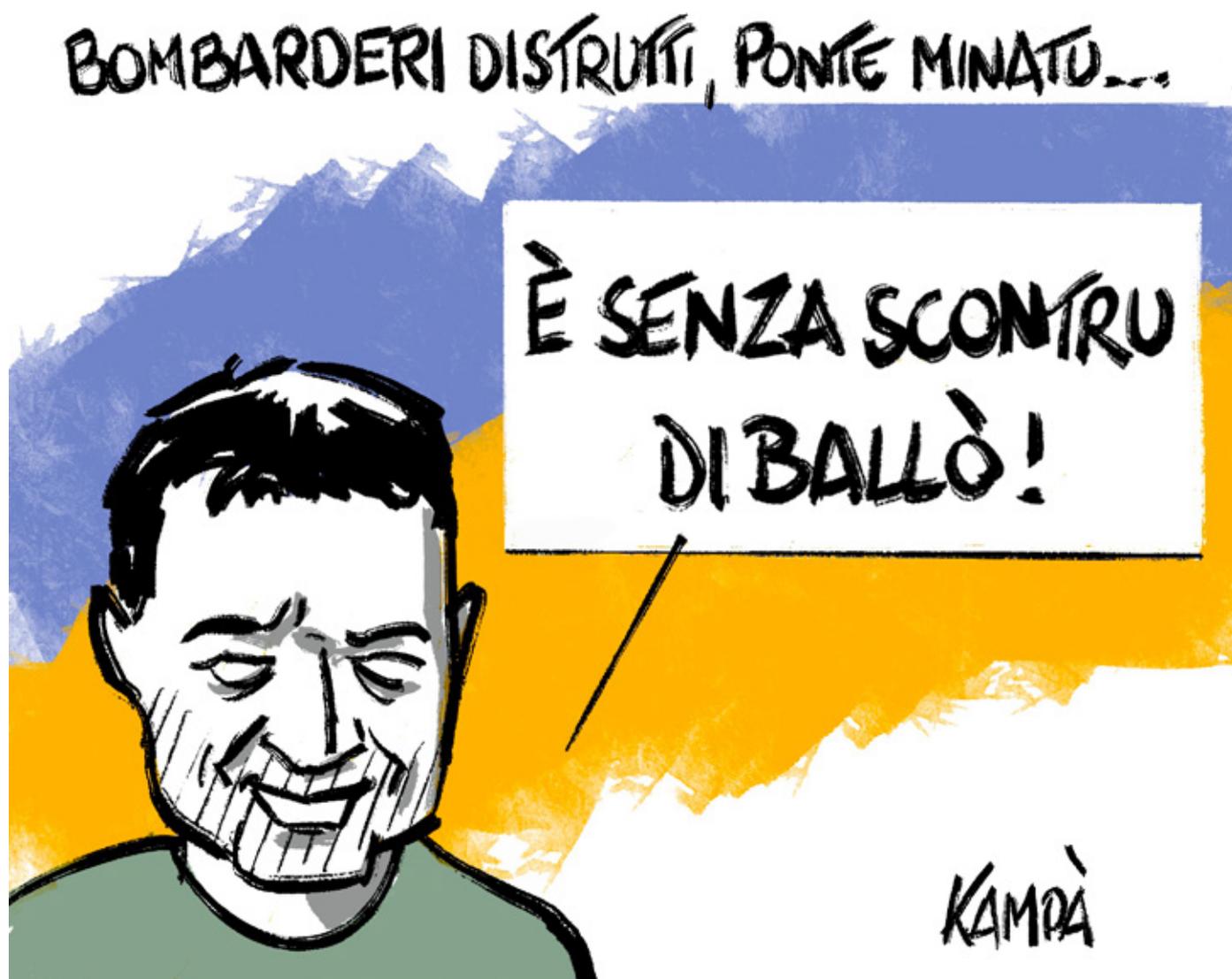
CARNETS DE BORD P15

ANNONCES LÉGALES P7

Photo: ICN - Eric Patris

1,75€





## ■ HUMEUR

## QQOQCP!\*

**I**l y a le qui ? pour savoir faire oublier, faire vivre ou revivre que les moins de cinquante-trois ans peuvent fredonner, à moins que ce ne soit un pronom pour désigner un-e présidentiable.

Le quoi ? peut en coûter. Le quand ? ne donnera jamais d'information sur la dentition des poules. Le où ? peut permettre de retrouver, une compagnie, un Charlie, le bonheur ! Le comment ? peut évoquer le voyage d'une petite graine dans un ventre maternel ou une vieille publicité lactée. Le combien ? pourra déterminer le prix d'un chien dans une vitrine ou un temps pour rester face à face.

Et puis, il y a ce pourquoi ? dont seul Dieu connaît la réponse si nul n'en connaît la raison. Un adjectif interrogatif presque enfantin, qui nécessiterait parfois une bonne réponse pour calmer angoisses et colères. Pourquoi, par exemple, fêter la victoire d'une équipe championne d'Europe sans s'interroger sur les 5 lettres capitales d'un maillot qui met en lumière un émirat aux méthodes diplomatiques, économiques et humaines ambiguës ?

Pourquoi nos élus se saisissent-ils de la question des femmes [puisque c'est toujours une question !] sans s'émouvoir de leur faible représentation à la tête de grandes entreprises ou de partis politiques ? Et pourquoi ne sommes-nous pas plus consterné-e-s, plus alarmé-e-s face à l'invisibilité des femmes toujours plus grande ailleurs, mais aussi souhaitée ou programmée, ici, au seuil de nos portes démocratiques ? Pourquoi tant de bruits, de manifestations pour protéger l'enfance quand elle n'est ni écoutée ni crue ? Plus légers, quoique ! Pourquoi ne prenons-nous pas ou peu le temps de nous parler sans craindre de perdre temps ou nerfs ? Pourquoi est-il si difficile d'observer et de s'abandonner à la contemplation d'une poésie naturelle ?

Je n'ai pas plus que vous de réponses définitives à tous ces pourquoi, même si certaines semblent évidentes. Il nous est certainement plus aisé de les ignorer pour ne pas freiner nos désirs, pour ne pas souffrir d'intranquillité. Mais si toutes ces questions sont possibles, c'est aussi parce que seule l'espèce humaine a la capacité de [se] poser. N'est-ce pas interrogant ? ■ **Dominique PIETRI**

[\*] Méthode de questionnement structuré en qui, quoi, où, quand, comment, combien, pourquoi

**À LA UNE**

**INITIATIVE  
ALTRA VITA**

**UNE NOUVELLE DESTINÉE POUR L'ANCIEN P4**

**DETTI È FATTI P11**

**LINGUA  
LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI P12**

**AGENDA P14**

**CARNETS DE BORD  
ANNONCES LÉGALES P15  
P7**

**ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE****DIRECTION RÉDACTION**

Membre du SPHR et de l'Alliance de la Presse d'Information Générale

Directeur de la publication – Rédacteur en chef: **Paul Aurelli** : 06 86 69 70 99 • pa@aurelli.com

Directeur délégué: **Jérôme Fabro-Aurelli** : 06 75 12 93 47 • jfa@aurelli.com

Chef d'édition: **Elisabeth Milleliri** : 06 44 88 69 40 • informateur.corse@orange.fr

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction: **Eric Patris** : 06 44 88 66 33 • eric.patris-sra@icn-presse.corsica

**BUREAU DE BASTIA**

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu 20600 BASTIA

Secrétariat: **Bernadette Benazzi** : 04 95 32 04 40 - 06 41 06 58 36 • gestion-informateurcorse@orange.fr

**ANNONCES LÉGALES**

**Albert Tapiero** : 04 95 32 89 97 • al-informateurcorse@orange.fr

**ABONNEMENTS**

**Abderrahim Benyoucef** : 04 95 32 89 97 • icn-abonnement@orange.fr

**CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS**

au capital social de 150 000 €

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu

20600 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JFA.

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Imprimé par AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

**À MODU NOSTRU****Air Jordan**

**T**empi fà, in Corsica, un avviò chì trasportava u capi-machja di u principali partitu di strema diritta francese ùn pudia mancu pona una rota nant' à u catramu di un aeruportu. Oghji, hè guasgi s'è no accugliessimi i so raprisintanti à bracci tesi è cù mazzuli di fiori. Calchi ghjornu fà, Jordan Bardella, «u» visu di u Rassemblement National, era in Aiacciu pà dedicà u so ultimu libru. Nant' à i videò di l'evenimentu, si pudia veda ch'ellu c'era assai mondu, ch'elli s'ghjinhjiticci pinzuti ma dinò corsi chì certi qualificariani di «puri è schietti». C'hè da duman-dassi, aldilà di ciò ch'è no pudariami cunsidarà com'è una culunizazioni di pupulamentu, ciò chì hè cambiatu issi pochi anni nant' à a nostra isula. L'affari chì hè firmatu listessu, hè l'argumentariu di u RN nant' à a Corsica. Pà Jordan Bardella, chì hà rispostu à i dumandi di i ghjurnalisti isulani, c'hè suventi daretu à l'autunumia a tintazioni di l'indipendenza è di u pedi inde a porta. Dici ch'ellu ferma attaccatu à una Corsica tutalmente integrata inde a Repubblica francesi. Quandu omu l'intarrugheghja nant' à i flussi migratorii versu l'isula, u ghjovanu rispunsevuli politicu ambiziosu rammenta a definizioni di l'immigrazioni, dicendu ch'ella raprisenta spiazzamenti di parsoni fora di a nazioni francesi. Ùn cuncipisci micca chì a Corsica s'ghjhi un tarritoriu stranaziunali. Par ellu, ùn sò cà «pass'è veni» di a pupulazioni francesi. Soca i Corsi «veri» chì contani di vutà par ellu o pà Marine Le Pen pà i prossimi prisidiprisidinziali sò d'accunsentu incù st'idea di veda u so populu cumplittamenti nigatu, assuffucatu è minuritariu in casa soia. Podassi ch'elli credini chì, dopu avè pruvatu a diritta, a manca è un pruduttu ibridu mischju di i dui, parchi micca andà versu una strada nova, puru s'ella porta u paesi ind'u muru. Forsa dinò ch'elli soffrini di un prublema d'identità maiò, ch'elli credini chì a so manera d'essa corsi ùn hè micca minacciata da a francisata ma l'immigrati. Fora d'essa schizufrenu, ùn si pò **Fora d'essa schizufrenu,** essa à tempu naziunalistu corsu **ùn si pò essa à tempu** è naziunalistu francesi. Ùn ci voli **naziunalistu corsu è** mai à lacassi piglià da com'ellu hè **naziunalistu francesi.** prisintatu un pacchettu. Hè me- **naziunalistu francesi.** gliu à cuncintrassi nant' à u cuntinutu cà di firmà nant' à una bella carta chì spampilluleghja. Risicariati di cascà nant' à un rigalu avvulinatu.. ■ **Santu CASANOVA**

Altra vita

# Une nouvelle destinée pour l'ancien

Les objets inanimés ont-ils une âme ?

La question

n'est toujours pas tranchée.

Ce qui est certain, c'est qu'ils peuvent  
avoir de nouvelles destinées.

C'est en tout cas la conviction

de Mika et Philippe

qui se sont associés pour créer

une brocante dans le quartier Moncey,

à Ajaccio, redonnant vie par la même

occasion à un local commercial

resté longtemps vacant.



Photos Icn • Eric Patris



**C**a a commencé comme un teaser pour un film ou une série. D'abord, on a vu apparaître dans la vitrine une échelle, des pots de peinture, des malles d'outillage. De fait, les murs ont changé de couleur, puis des rayonnages ont fait leur apparition. Plutôt bon signe: ce grand local qui abritait jadis un magasin de décoration, Le pavillon JP où, durant des décennies, bien des futurs mariés ajacciens ont déposé leur liste de mariage, allait enfin rouvrir. Après que ses propriétaires aient pris leur retraite, il y avait eu là, début 2020, un joli restaurant d'insertion qui avait vite trouvé sa clientèle. Jusqu'à ce qu'éclate la pandémie de Covid-19 et que, de confinement total en restrictions et autres couvre-feu, les promoteurs de cette initiative ne soient contraints à mettre la clé sous la porte. Dans ce quartier Moncey où la vacance commerciale ne sévit que très peu, cette boutique fermée chagrinaient un peu les riverains. Alors les questions, et les hypothèses allaient bon train sur la nature du commerce qui, visiblement, s'apprêtait à ouvrir. Puis on a vu prendre place une table et quelques chaises de bistrot vintage, ainsi qu'un beau comptoir ancien. Un autre restaurant, qui sait? Ou une boutique-salon de thé, peut-être? En somme, les repreneurs ont ménagé le suspens. C'est lorsque postes de radio des années 40, 50 et 60, bacs de disques, coiffeuse des années

20, fauteuil Voltaire, causeuse et méridienne ainsi qu'une foule d'objets disparates mais cohabitant pourtant en harmonie sont venus peu à peu compléter le décor qu'on a eu le fin mot de l'histoire: une brocante! Avant même l'ouverture officielle, le 12 avril 2025, les passants poussaient déjà la porte. C'est exactement ce que recherchaient Mika et Philippe. «Attirer du monde, et notamment des gens qui habituellement ne vont pas forcément dans les brocantes et entrent ici en pensant que les meubles ou les objets en vente sont neufs. C'est l'occasion de leur démontrer que la seconde main, c'est bien, c'est de la qualité et c'est durable», explique Mika. Tout a été organisé dans ce sens. Si certaines brocantes jouent sur le côté caverne d'Ali Baba où

**« Attirer du monde, et notamment des gens qui habituellement ne vont pas forcément dans les brocantes et entrent ici en pensant que les meubles ou les objets en vente sont neufs. C'est l'occasion de leur démontrer que la seconde main, c'est bien, c'est de la qualité et c'est durable »**

on passe des heures à fureter et errer dans des dédales de meubles et de vitrines, entre parfum de vieux papier, effluves de cire et particules de poussière, ici tout est ordonné et on circule sans encombre. «On tient à ce que la disposition soit aérée et qu'il y ait une mise en scène», reprend Mika. Et aussi à ce que chaque meuble, chaque petit objet soit étiqueté avec son prix clairement affiché. Ça facilite l'achat, les gens n'ont pas à demander le prix des choses qui les intéressent, ce qui, au bout d'un moment peu finir par décourager d'éventuels clients. On a aussi voulu avoir une politique de prix accessibles, qui permet à tout le monde de s'y retrouver et qui fait qu'on renouvelle le stock plus vite.» Et effec-



tivement, note-t-il, certains poussent la porte du magasin parce qu'ils ont vu que la vitrine avait encore changé: «La plupart du temps, c'est parce que ce qui était exposé a trouvé preneur, mais il arrive aussi que certaines pièces soient déplacées et que les clients les découvrent sous un nouveau jour. J'entends parfois: 'Ah, tiens, c'est nouveau ça! J'aime beaucoup!'» Une partie de l'espace est dédiée au mobilier et à la décoration, dont Mika s'occupe plus particulièrement. L'autre est consacrée à tout ce qui permet d'écouter de la musique: chaînes hi-fi, platines, enceintes, mais aussi postes de radio, CD et surtout, un grand rayon de disques, de tous les genres, du classique au rock en passant par le jazz. Là, c'est le domaine de Philippe: «*Tout le matériel est nettoyé, vérifié et, si nécessaire, restauré. Pour les disques, tout est étiqueté et référencé, par genre puis par ordre alphabétique. Je propose aussi des cassettes, parce qu'il y a un retour vers ce type de support. Comme il y a un retour vers le vinyle, après l'effet de mode autour du CD qui a incité beaucoup de gens à se séparer leurs disques. Aujourd'hui, on enregistre à nouveau sur vinyle, mais je préfère le son des anciens disques, que je trouve plus riche que celui des vinyles contemporains. Et je trouve qu'il y a aussi, avec eux, une dimension plus affective qu'on n'a pas avec le CD, par exemple*».

## LA PASSION ET LE COMMERCE

Passionné très tôt de musique, Philippe n'a pas tardé à être de ceux qui chinent inlassablement chez les disquaires spécialisés dans l'occasion, ici et là, notamment à Paris. Par la suite, il s'est mis à prendre part à des déballages «*j'ai fait ça pendant de nombreuses années, d'abord avec les disques de ma propre collection, puis j'en ai fait ma profession, et j'ai déballé un peu partout en Corse, j'aime l'esprit d'échange et de partage qu'il y a lorsqu'on chine*».

Mika lui, a commencé à s'intéresser à la brocante il y a environ cinq ans. «*Je débarrassais des maisons et, de fil en aiguille, j'en suis arrivé à vendre aux puces ce dont les gens se séparaient. Moi je suis avant tout un commerçant. J'ai fait une école de commerce, puis j'ai travaillé un temps comme vendeur, mais dans un autre domaine. À chaque changement de saison, on avait des directives, la mode et les tendances décidaient. Ici, c'est différent, les gens achètent ce qu'ils veulent, ce qui leur plaît. La surprise me plaît aussi, la question qu'on se pose quand on achète un meuble ou un objet et qu'on se demande comment il va partir et s'il ne va pas nous rester sur les bras. Par exemple, j'ai vendu il y a peu sur Internet un disque de plan de vol des années 40. Je ne savais pas ce que c'était quand je l'ai acheté. Un collègue brocanteur m'a avoué qu'il l'aurait laissé. Et un passionné a été intéressé!*»

C'est sur les déballages que Philippe et Mika ont fait connaissance et en sont venus peu à peu à imaginer de s'associer et créer leur propre commerce. «*On s'est donc mis à chercher un local, reprend Mika. Mais on voulait quelque chose de grand, dans un quartier dynamique, avec des possibilités de stationnement. Et enfin, on a vu cet espace de 300 m<sup>2</sup>, à Moncey. Le propriétaire nous a fait confiance, tout simplement.*» Le magasin s'est vite intégré au quartier et à sa vie. «*Il faut dire qu'ici, c'est un peu comme un village dans la ville, observe Philippe. À l'exception d'un distributeur de billets, on y trouve tout et les gens y prennent le temps de se saluer, de s'arrêter pour échanger quelques mots.*» Aussi les habitants du quartier ont-ils vite pris l'habitude de s'arrêter à la brocante, ne serait-ce que pour dire bonjour et voir ce qu'il y a de nouveau. Quant au choix de l'enseigne, les repreneurs du local n'ont pas cherché longtemps: «*On a choisi d'appeler le magasin Altra Vita, évidemment!*» ■ Elisabeth MILLELIRI



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
SETTIMANALE CORSU

## CREATION SOCIETE

N° 01

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement en date à BASTIA, du 22/05/2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par Actions Simplifiée. **Objet** : Restauration, Bar, Brasserie, Snacking, petite restauration sur place et à emporter, avec extraction, à l'exclusion de tout alcool de plus de 18°. L'achat et la vente de tous biens et objets immobiliers à l'exception de l'achat et la vente de tous biens et objets immobiliers réglementés, la quincaillerie, la droguerie, électroménager, vente et achats d'articles de sports, de plage, de camping et toutes activités connexes et complémentaires. **Dénomination** : XRP20. **Siège social** : 13, Lotissement San Martino - 20290 BORG. **Capital** : 10.000 euros **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S de BASTIA. **Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Chaque action donne droit à une voix au moins. **Cession des actions** : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, les actions du cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité. **Président** : Monsieur Thomas BODILIS demeurant au 13, Lotissement San Martino, 20290 BORG. **Directeur Général** : Monsieur Christophe PANCIATICI demeurant Village de Cardo, Chjassu Di a Facaccia, 20200 BASTIA.

Pour avis.

N° 02

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 20/05/2025, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle : **Dénomination sociale** : N.B.HOLDING **Capital social** : 70000 euros **Siège social** : 138, Strada Di U Lancone - 20620 Biguglia **Objet** : HOLDING **Président** : Noel BERTOLUCCI demeurant Villa Daniel, Route du Lancone, 20620 Biguglia. **Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées** : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. **Clauses d'agrément** (le cas échéant) et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : Pas de clause d'agrément. **Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Bastia.

Pour avis,

N° 03



### CABINET LEONELLI Avocats

5, Rue César Campinchi  
20200 Bastia - Tel : 04.95.31.69.67  
cabinet.leonelli@gmail.com

### CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 28 Mai 2025, il a été créé une Société représentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par Actions Simplifiée. **Dénomination sociale** :

« ACTA CASTELNAU »

**Siège Social** : BORG. [20290], Route des Marines de Borgo, Chez Isola Hôtel. **Durée** : 99 ans.

**Capital social** : 10.000,00 €.

**Objet** : La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de centre de contrôle et d'expertise techniques de tous véhicules automobiles. **Président** : Monsieur Laurent, Eddy MOSCARDINI, demeurant à BASTIA [20200], Rue Saint-François prolongée, Résidence Miot, Bâtiment E, né le 22 mai 1975 à BASTIA [Haute-Corse].

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention, Le Président.

N° 04

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/05/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : UMAGAZINU

**Objet social** : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous terrains, immeubles et biens immobiliers. **Siège social** : Lieu-Dit Pietrajolo, 20243 Prunelli-di-Fiumorbo. **Capital** : 500 €. **Durée** : 99 ans. **Gérance** : M. BERTRAN SAVERIU, demeurant Petraghjolo, 20243 Isolaccio-di-Fiumorbo. **Immatriculation** au RCS de Bastia.

N° 05



### CABINET LEONELLI Avocats

5, Rue César Campinchi  
20200 Bastia - Tel. 04.95.31.69.67  
cabinet.leonelli@gmail.com

### CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 28 Mai 2025, il a été créé une Société représentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée.

**Dénomination sociale** : « ACTA JACOU »

**Siège Social** : BORG. [20290], Route des Marines de Borgo, Chez Isola Hôtel. **Durée** : 99 ans.

**Capital social** : 10.000,00 €.

**Objet** : La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de centre de contrôle et d'expertise techniques de tous véhicules automobiles. **Président** : Monsieur Laurent, Eddy MOSCARDINI, demeurant à BASTIA [20200], Rue Saint-François prolongée, Résidence Miot, Bâtiment E, né le 22 mai 1975 à BASTIA [Haute-Corse].

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention, Le Président.

N° 06



### CABINET LEONELLI Avocats

5, Rue César Campinchi  
20200 Bastia - Tél : 04.95.31.69.67  
cabinet.leonelli@gmail.com

### CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 28 Mai 2025, il a été créé une Société représentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par Actions Simplifiée. **Dénomination sociale** :

« ACTA CARENZ »

**Siège Social** : BORG. [20290], Route des Marines de Borgo, Chez Isola Hôtel. **Durée** : 99 ans.

**Capital social** : 10.000,00 €.

**Objet** : La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de centre de contrôle et d'expertise techniques de tous véhicules automobiles. **Président** : Monsieur Laurent, Eddy MOSCARDINI, demeurant à BASTIA [20200], Rue Saint-François prolongée, Résidence Miot, Bâtiment E, né le 22 mai 1975 à BASTIA [Haute-Corse].

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention,

Le Président.

N° 07

### G2M LOCATION

Société par Actions  
Simplifiée Unipersonnelle  
Au capital de 1200 euros  
Siège social :  
Lotissement Michel Ange  
Baléone, 20167 Afa

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 27/05/2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

**Dénomination** : G2M LOCATION

**Siège** : Lotissement Michel Ange, Baléone, 20167 Afa

**Durée** : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés **Capital** : 1200 euros

**Objet** : L'exploitation sous toutes ses formes, de tous fonds de commerce de location de tous types de véhicules, engins et matériels industriels fixes ou mobiles.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.**

**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrement** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : La société MMG COMPANY, dont le siège social est situé Lotissement Michel Ange, Baléone, 20167 AFA, immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le n°944 608 900.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AJaccio.

Pour avis,  
La Présidente.

N° 08

### SARL VIENNA

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 5000,00 euros  
Siège social : 101, cours Napoléon  
20090 Ajaccio

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Ajaccio en date du 3 juin 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale** : VIENNA

**Siège social** : 101, cours Napoléon - 20090 Ajaccio

**Objet social** : La création, la mise en valeur, l'animation, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes affaires ou entreprises commerciales industrielles, immobilières ou financières ;

La participation et la prise d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la gestion des liquidités en attente de emploi ;

Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 5000,00 euros, constitué

uniquement d'apports en numéraire

**Gérante** : Madame Laura PERETTI, demeurant 5, cours Général Leclerc à 20000 Ajaccio

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés d'AJaccio.

La Gérance.

N° 09

### MP Profaçada

Société par Actions  
Simplifiée Unipersonnelle  
Au capital de 5000 Euros  
Siège social : Lieu-dit Posto n°6  
20117 Cauro

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 27 mai 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : MP Profaçada, **Forme sociale** : Société par Actions Simplifiée,

**Siège social** : Lieu-dit Posto n°6 - 20117 Cauro.

**Objet social** : Tous travaux de revêtements extérieurs des bâtiments, isolation des bâtiments, peinture en bâtiment, tous petits travaux dans le secteur du bâtiment ainsi que toutes activités connexes pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités citées ci-dessus.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

**Capital social** : 5000 Euros,

**Président** : Monsieur MELO MARTINS José Pedro, demeurant Route de Pantano - Lotissement San Petru n°5 - 20167 Sarrola-Carcopino, assure la présidence.

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés d'AJaccio.

Le Président,





**SELARL MPDN AVOCAT**  
**Maître Marie-Paule**  
**DIONISI-NAUDIN**  
 Avocat au Barreau d'Ajaccio  
 Spécialiste en droit fiscal  
 et droit douanier  
 Lieu-dit Cantone  
 Résidence U Sant'Antonu  
 20137 Porto-Vecchio  
 Tel : 04 95 24 51 36

Suivant acte SSP en date du 03/06/2025, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination : SAFRAN**

**Forme : Société Civile Immobilière**

**Siège : Lieu-dit Padulella, 20146 Sotta**

**Capital : 1000 € par apport en numéraire**

**Objet : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. L'exploitation par bail ou autrement desdits locaux.**

**Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio**

**Co-Gérants : Monsieur Michael MELONI et Madame Marion, Marine COLAS, demeurant ensemble Lieu-dit Padulella, 20146 Sotta.**

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.



N° 11

**Idéal Façade**  
 Société par Actions  
 Simplifiée Unipersonnelle  
 Au capital de 5000 Euros  
 Siège social : Lieu-dit Posto n°7  
 20117 Cauro

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cauro du 28 mai 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale : Idéal Façade,**

**Forme sociale : Société par Actions Simplifiée**

**Siège social : Lieu-dit Posto n°7 - 20117 Cauro.**

**Objet social : Tous travaux de revêtements extérieurs des bâtiments, isolation des bâtiments, peinture en bâtiment, tous petits travaux dans le secteur du bâtiment ainsi que toutes activités connexes pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités citées ci-dessus.**

**Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,**

**Capital social : 5000 Euros, Président : Monsieur ALVES MARQUES Nuno Jorge, demeurant Lieu-dit Posto n°7 - 20117 Cauro, assure la présidence. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.**

Le Président,

### MODIFICATION SIEGE SOCIAL

N° 12

#### DESOL IMMOBILIER

SAS au capital de 1000 €

Siège social : Route de Monticello

Lieu-dit Orniccio, 20220 Monticello

RCS Bastia 897 951 745

En date du 02/06/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social à compter du 02/06/2025 et de modifier l'article Article 4-Siège Social des statuts comme suit :

\* **Ancienne mention :** Le siège social de la société est fixé au Route de Monticello, Lieu-dit Orniccio, 20220 Monticello.

\* **Nouvelle mention :** Le siège social de la société est fixé au 120, Lieu-dit Pietra Zitamboli, 20224 Albertacce.

L'inscription modificative sera portée au RCS BASTIA tenue par le Greffe du Tribunal.

Elodie DEWAELE,

N° 13

#### A.V.S.

SAS au capital de 1500 €

9 B, Boulevard Montréal

Résidence Fabron - 06200 Nice

R.C.S Nice 912 041 498

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale en date du 26 mai 2025, le siège social de la société, a été transféré à compter du 1 mai 2025 à VENZOLASCA (20215), Route Scampornaccia - QUERCIOLO. **Président :** Monsieur CUNI CHRISTOPHE demeurant Route Scampornaccia - QUERCIOLO - 20215 VENZOLASCA. Les formalités de dépôts seront effectuées respectivement au Greffes des Tribunaux de Commerce de NICE et BASTIA, et la société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis, le Président.

### MODIFICATION STATUTAIRE

N° 14

#### AJACCIO

#### ELECTROMENAGER PRO

EURL au capital de 1000,00 €

Siège social : Ld La Vulpaja

20167 Appietto - Modification au RCS d'Ajaccio 943 234 484

Par décision de l'associé unique du 30/05/2025, il a été décidé à compter du 30/05/2025. De modifier l'objet social comme suit : **VENTE D'ELECTROMENAGER, RÉPARATION D'ELECTROMENAGER.**

N° 15

#### FERRANDINI

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social : Route des Sanguinaires

Hôtel Palm Beach, 20000 Ajaccio

935 346 395 RCS Ajaccio

Suivant délibération du 30 mai 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 30 mai 2025 la dénomination sociale FERRANDINI par NOVA TERRA et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Modification RCS Ajaccio.

Pour avis, le Président.

N° 16



#### SCP MAMELLI

Notaires

20217 Saint-Florent

Tel : 04.95.37.06.00

office.mamelli.20040@notaires.fr

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie MAMELLI, Officier Public, notaire à SAINT-FLORENT (20217), le 20 mai 2025, enregistré, l'associé unique de la société "CASTELLO DI VERGIO", société à responsabilité limitée au capital de 516590 euros, dont le siège social est à CALACUCCIA (20224), ALBERTACCE immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 334138245, a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 20 mai 2025.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

\* **Forme :**

**Ancienne mention :** Société à responsabilité limitée

**Nouvelle mention :** Société par actions simplifiée

\* **Administration :**

**Ancienne mention :**

**Gérant :** Monsieur Jean Luc LUCIANI, demeurant à BIGUGLIA (20620), Chemin Campu Quatrato, route Impériale. **Nouvelle mention :**

**Président :** Monsieur Jean Luc LUCIANI, demeurant à BIGUGLIA (20620), Chemin Campu Quatrato, route Impériale.

**Directeurs généraux :**

Monsieur Antony Napoléon LUCIANI, demeurant à BASTIA (20600), Ponte Prado, Villa Napoléon.

Monsieur Jérémy LUCIANI, demeurant à LECCI (20137), route de Torraccia, lieu-dit Nivatoli.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,  
Le Notaire.

N° 17

#### C.S.M. CHABLAIS SOLS ET MURS

SARL au capital de 2000 €

Siège social : 290, Chemin des Astries

30380 St Christol Lez Ales

497 852 863 RCS Nîmes

Par décisions du 01/06/2025, l'Associé Unique a décidé :

- de remplacer le Gérant démissionnaire, M. Paul ANSART, par M. Jacques-Alexandre ANSART, demeurant 149, Stretta di Butroni, Batro, 20167 AFA, à compter du 01/06/2025.

- de transférer le siège social du 290, Chemin des Astries, 30380 ST CHRISTOL LEZ ALES au 149, Stretta di Butroni, Batro, 20167 AFA à compter du 01/06/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

**Capital : 2000 €**

**Durée : 99 ans à compter de son immatriculation**

**Objet :** Réalisation ou rénovation de plancher [solivage, isolation...]; Pose et fournitures de revêtements de sols [sols plastiques, linoléum, parquets stratifiés, parquets massifs...].

Pose et fourniture de terrasses en bois extérieures et bardage (bois traité autoclave, bois exotique, bois composite...);

**Gérant :** M. Paul ANSART, dt 1, Boulevard Carnot, 13120 Gardanne; **remplacé par M. Jacques-Alexandre ANSART, demeurant 149, Stretta di Butroni, Batro, 20167 AFA, à compter du 01/06/2025. Modification sera faite aux greffes des TC de NIMES et d'AJACCIO.**

### LOCATION GERANCE FIN DE GERANCE

N° 18



#### SCP MAMELLI

Notaires

20217 Saint-Florent

Tel : 04.95.37.06.00

office.mamelli.20040@notaires.fr

### LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Vanina MAMELLI, officier public, Notaire à SAINT FLORENT (20217), le 23 avril 2025, enregistré au SDE de BASTIA le 09/09/2025 dossier 2025 00008398, référence 2025 N 00280.

La Société L'UMBRIA, SAS au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à MURATO [20239], quartier Suttanu, identifiée au SIREN sous le numéro 811 465 160 RCS de BASTIA.

A Confié à la Société U SPUNTINU, SARL au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à BORGO (20290), identifiée au SIREN sous le numéro 833 605 884 RCS de BASTIA.

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de restauration de type rapide sur place et à emporter sis à MURATO [20239], Quartier Suttanu, connu sous le nom commercial « L'UMBRIA », pour une période de 1 an, à compter du 01 avril 2025.

Pour insertion, Le notaire.

N° 19

### LOCATION GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date à Galéria, du 15 Mai 2025, M. Giannettini Jean-Michel, Gérant de la SARL CASA DI LUNA demeurant 2, route de Vaitella, 20245 Galéria, a donné en location gérance à Mme Abderrhamane Jamila, demeurant 22, rue Louis Mondaut, 33150 Cenon, Présidente de la SASU ONESTLÀ, en cours d'immatriculation, un fonds de commerce de "Exploitation Terrain de Camping" à l'enseigne SARL CASA DI LUNA, sise et exploité 2, route de Vaitella, 20245 Galéria, pour une durée de 3 ans à compter du 15 Juin 2025, renouvelable par tacite reconduction.

N° 20

### AVIS DE PUBLICATION DE CONTRAT DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 19 mai 2025,

Monsieur Charles Antoine Elie POLI, né le 9 juin 1936 à BEYROUTH, de nationalité française, retraité, demeurant Village - 20213 PRUNO. Propriétaire du fonds de commerce de restaurant - débit de boisson exploité sous l'enseigne ESCALE BAR sis RT 10 - Folelli - 20213 PENTA DI CASINCA identifié sous le numéro SIRET 33447914400019.

A consenti à :

La SAS BY'Scale société par actions simplifiée inscrite au RCS de BASTIA sous le numéro 944571256, dont le siège est sis RT 10 - Folelli - 20213 PENTA DI CASINCA, représentée par Monsieur Vincent PIETRI, Président dûment habilité aux fins des présentes. La location-gérance du fonds de commerce susvisé.

Pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction à compter du 19 mai 2025.

Pour unique publication,

## AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

### Création de 2 logements dans un immeuble existant Remplacement de menuiseries extérieures à Lecci

Section : Identification de l'acheteur :

MAIRIE DE LECCI  
 120, Stadonu di a Marria - 20137 LECCI  
 Tél +33 4 95 71 43 43  
 E-mail : [mairie.lecci@wanadoo.fr](mailto:mairie.lecci@wanadoo.fr)  
 Contact : Don Georges GIANNI  
 Adresse internet de l'acheteur : <http://www.lecci.fr>  
 Code NUTS par zone FR831

Section : Description du marché

Type de marché : Travaux  
 Intitulé du marché : Réhabilitation et extension de la mairie de Lecci  
 Principaux codes CPV :  
 45212220-4 Travaux de gros-œuvre  
 45261420-4 Travaux d'étanchéité  
 45443000-4 Travaux d'enduit de façades  
 45421140-7 Travaux de menuiseries extérieures  
 45410000-4 Travaux de cloisons, doublage  
 45421000-4 Travaux de menuiseries intérieures  
 45431000-7 Travaux de revêtements de sol et faïences  
 45331000-6 Travaux de CVC  
 45330000-9 Travaux de plomberie  
 45311200-2 Travaux d'électricité  
 Description succincte du marché  
 Création de 2 logements dans un immeuble existant et remplacement de menuiseries extérieures sur 7 logements existants à Lecci  
 Le présent marché public comporte 7 (sept) lots :  
 Lot n° 01 - VRD - Démolitions - Gros œuvre - Façades  
 Lot n° 02 - Etanchéité  
 Lot n° 03 - Menuiseries extérieures - Serrurerie  
 Lot n° 04 - Electricité - Courants forts et faibles  
 Lot n° 05 - Chauffage - Ventilation - Climatisation - Plomberie  
 Lot n° 06 - Cloisons - Doublage - Faux-plafonds - Peinture - Menuiseries intérieures  
 Lot n° 07 - Revêtements de sols et murs  
 Les options et variantes ne sont pas autorisées.  
 Chaque lot donnera lieu à un marché public unique.  
 Chaque candidat peut présenter une offre pour un ou plusieurs lots,

Section : Caractéristiques de la procédure

La présente consultation concerne un marché de travaux, lancée selon la procédure adaptée conformément à l'article R.2123-1 relatif au Code de la commande publique (CCP), avec possibilité de négociation.

Section : Durée du marché

Le délai global du marché est fixé à 6 (six) mois au maximum à compter de la notification du marché, période de préparation et délais d'exécution inclus.

Section : Informations financières

Le marché est financé par des subventions (Etat, Région), fonds propres de la collectivité ou d'emprunts bancaires.

Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception des factures.

Facturation en ligne Obligatoire

Paieement en ligne Non.

Section : Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat  
 Certificats et attestations prévus à l'article R.2143.3 relatif au Code de la commande publique et détaillés dans le règlement de consultation.

Cautionnement et garanties exigés : Garantie professionnelles et financières suffisantes. Garanties techniques suffisantes.

Les candidatures et les offres seront intégralement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section : Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Valeur technique : 60 %  
 Prix des prestations : 40 %

Section : Date limite de remise des offres

Le lundi 07 juillet 2025 à 11h30

Section : Délai de validité des offres : 180 jours

Section : Retrait / Dépôt du dossier de consultation et renseignements

Sur le site : <https://www.achatspublicscorse.com>

Il est conseillé aux candidats de s'identifier sur le site et d'indiquer une adresse courriel permettant de façon certaine une correspondance électronique tout au long de la procédure.

Toute demande de renseignements d'ordre administratif et/ou technique devra être transmise par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatspublicscorse.com>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : les soumissionnaires doivent obligatoirement transmettre leurs plis par voie électronique via la plateforme de dématérialisation <https://www.achatspublicscorse.com>.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Seule la transmission de la copie de sauvegarde est autorisée par voie papier, adressée à M. Le maire de la Commune de LECCI à l'adresse ci-dessus. Le contenu des plis ainsi que les modalités de transmission et de signature sont décrits dans le règlement de la consultation.

En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur la plateforme, une infoline est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34euros/min) du lundi au vendredi : 09 heures / 12h30 et 14 heures / 18 heures.  
 Instance chargée des procédures de recours  
 .../...

Tribunal administratif de BASTIA  
 Chemin Montepiano, à l'attention de :  
 M. le Président, F-20407 Bastia cedex.  
 Tél. (+33) 4 95 32 88 66.  
 E-mail : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)  
 Code d'identification national : 17200005100026.  
 Adresse internet : <https://bastia.tribunal-administratif.fr/>

Description des délais d'introduction des procédures de recours  
 Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.  
 - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA.  
 - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.  
 Date d'envoi de la publication : Le mardi 03 juin 2025.

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

M. le Directeur  
 Avenue Paul Giacobbi  
 BP 678 - 20601 BASTIA Cedex  
 Tél : 04 95 30 93 93  
 SIRET 33043264200016

Référence acheteur : 2025-035-DG

L'avis implique un marché public

Objet : ASSISTANCE A L'ELABORATION ET AU SUIVI DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE MULTI-USAGES DU NIOLU

Procédure : Procédure ouverte

Forme du marché : Division en lots : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique  
 20% L'organisation  
 40% Prix

Dépôt dématérialisé : Activé

Remise des offres : 30/06/25 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 28/05/2025

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.oehc.fr>

## COMMUNE DE FURIANI

Par délibération en date du 20 mai 2025, le Conseil Municipal de Furiani a statué sur les procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme suivantes :

- Approbation de la révision allégee n°1 : relative à la réduction d'une zone agricole enclavée dans une zone urbaine en vue de réaliser des logements et un étalement public communal dans le secteur de Corsitacce ;

- Approbation de la modification n°1 : concernant le renforcement de la production de logements sociaux au lieu-dit Paterno.

Les approbations susvisées du Plan Local d'Urbanisme sont opposables dès la présente publication et la mise à disposition sur le portail national de l'urbanisme. Les dossiers susvisés sont tenus à la disposition du public au centre administratif de la Commune, aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site de la Commune et à la Préfecture de Haute-Corse.

## AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité de Corse  
 22 Cours Grandval - BP 215  
 20187 AIACCIU CEDEX 1.  
 Tél: +33 495202525. Fax: +33 495516621.  
 Courriel : [commande.publique@isula.corsica](mailto:commande.publique@isula.corsica)  
 Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : Formation des professionnels de la crèche Laetitia, en Corse du Sud, dans le cadre d'un projet de crèche préventive.

Numéro de référence : 2025-DGAS-0088

Date limite de remise des offres : Lundi 30 juin 2025 à 16h00.

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2025.

## ICN - ANNONCES LEGALES

Déposez votre Annonce - Disponible 24/7  
 sur notre site : [www.icn.corsica](http://www.icn.corsica)  
 Rubrique annonces légales

## DERNIERES MINUTES

N° 25

### KALICHAPE

SAS au capital de 40.000 €uros  
Siège social : Lieu-dit Campo Di Fiori  
Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio  
RCS Ajaccio 519 296 958

### Et : KALISOLE

SAS au capital de 30.000 €uros  
Siège social : Lieu-dit Campo Di Fiori  
Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio  
RCS Ajaccio 519 856 835

### AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 31 mai 2025, La société KALICHAPE, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €uros, dont le siège social est Lieudit Campo Di Fiori, Route de Mezzavia, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 519 296 958, et la société KALISOLE, société par actions simplifiée au capital de 30.000 €uros, dont le siège social est Lieudit Campo Di Fiori, Route de Mezzavia, 20090 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 519 856 835, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société KALICHAPE par la société KALISOLE.

La société KALICHAPE ferait apport à la société KALISOLE de la totalité de son actif, soit 377.407,71 €uros, à charge de la totalité de son passif, soit 403.276,38 €uros. La valeur nette des apports s'élèverait à 25.868,67 €uros.

La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société SANTUNIONE, Société à responsabilité limitée au capital de 1.430.000 €uros, dont le siège social est situé Lieudit Campo Di Fiori, Route de Mezzavia, 20167 AJACCIO, immatriculée sous le numéro 349 394 353 RCS AJACCIO, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2025, d'un point de vue comptable et fiscal.

Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société KALICHAPE depuis le 01/01/2025 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société KALISOLE.

La société KALICHAPE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion.

La fusion sera réalisée le 31 mai 2025. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio au nom des deux sociétés pour être annexé au registre du commerce et des sociétés.

Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L.236-15 et R.236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent.

Pour avis,

 **DEPOSEZ vos annonces :**  
**al-informateurcorse@orange.fr**

N° 26

### SPA DI CORSICA

SARL en liquidation  
Au capital de 5.000 euros  
Siège social :  
Chemin des Horizons Verts  
20240 Ghisonaccia  
RCS Bastia 524 175 106

L'AGE réunie le 31/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Kevin RANSON, demeurant 552 rue Giffard, 76750 Sainte-Croix-Sur-Buchy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Chemin des Horizons Verts, 20240 GHISONACCIA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 27

### SPA DI CORSICA

SARL en liquidation  
Au capital de 5000 euros  
Siège de liquidation :  
Chemin des Horizons Verts  
20240 Ghisonaccia  
RCS Bastia 524 175 106

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Kevin RANSON, demeurant 552 rue Giffard, 76750 Sainte-Croix-Sur-Buchy, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 28

### SCI SOBECA

SCI en liquidation  
Au capital de 1829,39 euros  
Siège social : Lieu-dit Torra  
20131 Pianottoli-Caldarello  
383 693 470 RCS Ajaccio

L'Assemblée Générale, réunie le 15 mai 2025 au domicile du liquidateur et siège de la liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Jean CASTELLI, déchargé ce dernier de son mandat, et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Le liquidateur,

N° 29

### PAOLI SOLAR

Forme : SAS  
Au capital de 1000 €  
Siège social : Navaggia - 20170 Levie  
RCS 801 331 430

### DISSOLUTION DE SOCIETE

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 26 Mai 2025, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Paoli Cécile, demeurant à Sapara, 20170 San Gavino di Carbini, pour toute la durée de la liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à 1789, Strada di Sapara, 20170 San Gavino di Carbini.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le liquidateur.

N° 30

### GNB Gardiennage et Nettoyage de Balagne

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 4000 Euros  
Siège social à Valle Al Legno  
RN 197 - 20260 Calvi  
RCS L'île-Rousse 454 090 580  
[2004 B 40]

Aux termes d'une délibération en date du 15/05/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Gérance,

N° 31

### LOCATION GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date à Oletta du 03/06/2025. La société TAXI ALEX représenté M. FRANCHI Alexandre, sise à 1280, Strada di a Piaghja, Piazzili, 20232 Oletta.

A donné en location gérance : à la société TAXI DU NEBBIO représentée par M. BOURGEOIS Jean-Yves Marceau, demeurant 39, Strada di a Vigna, 20232 Oletta, une licence de taxi pour une durée d'1 an à compter du 16/06/2025, renouvelable par tacite reconduction.

N° 32

### RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce N°33, parue dans le journal "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 23/05/2025 - N° 7083, concernant la Location Gérance. Il fallait lire : La société GARAGE SAMPIERI, Société par Actions Simplifiée au capital de 5000,00 euros, dont le siège social est 2386, RT 40 - Lieu-dit « U Piattonu », 20131 PIANOTTOLI-CALDARELLO, en cours d'immatriculation. Le reste sans changement.

N° 33

### DOLCERocca NETTOYAGE

SARL au capital de 500 €  
Siège social : Route de Saint-Antoine  
Arena Suprana, 20215 Venzolasca.  
882 094 865 RCS Bastia

Par l'assemblée générale du 31/12/2024, il a été acté :

- de la démission de Monsieur Cédric VIGILENTI demeurant Route Saint-Antoine, Arena Suprana, 20215 Venzolasca de ses fonctions de Co-gérant au 31/12/2024.

Modification au RCS de Bastia.

N° 34

### MAMINOLA

SASU au capital de 2000 €  
Siège social : 12, Rue Bonaparte  
20000 Ajaccio  
911 955 763 RCS d'Ajaccio

Aux termes de l'AGE en date du 20/05/2025 l'associé unique a décidé de :

- Modifier l'objet en ajoutant les activités suivantes : activité de traiteur, préparation de plats à emporter, organisation de réception location de tout matériel et mobilier destiné à l'événementiel, fabrication et vente de vaisselle en céramique, à compter du 20/05/2025.

- Transférer le siège social MAISON PERINO, CHEMIN DE PIETRALBA, 20090 Ajaccio, à compter du 20/05/2025. Mention au RCS d'Ajaccio.

N° 35

### RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce N°4, parue dans le journal "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 23/05/2025 - N° 7083, concernant l'Avis de Constitution de la SAS GARAGE SAMPIERI. Il fallait lire : Siège : 2386, RT 40 - Lieu dit « U Piattonu », 20131 PIANOTTOLI-CALDARELLO. Le reste sans changement.

Pour avis, Le Président.

N° 36

### LE BOUNTY

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7700 euros  
Siège social :  
34, Lotissement I Candilelli  
20166 Grosseto-Prugna  
443 563 481 RCS Ajaccio

### AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2025 :

- Antoine Bozzi, demeurant I Candilelli, 20166 Porticcio, a été nommé en qualité de Gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Paul Bozzi.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour avis, La Gérance.

**POUR ACCELERER VOS DEMARCHES PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE**



SUR PLACE

OU PAR TELEPHONE

## Urbanisme Ajaccio

**Avenue Noël-Franchini: partenariat pour imaginer l'avenir**

**C'est le point de départ** de grands travaux pour l'avenue Noël Franchini. Le 19 mai dernier, le maire d'Ajaccio et président de la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien [Capa], Stéphane Sbraggia, le préfet de Corse, Jérôme Filippini, et le conseiller exécutif Julien Paolini, représentant la Collectivité de Corse, ont signé un projet partenarial d'aménagement de l'avenue Noël-Franchini. «*C'est une illustration d'un savoir-faire de collectivités qui, sur la base d'un constat partagé, ont su se doter des moyens et de la méthode nécessaire pour s'engager dans une démarche très ambitieuse, très largement boostée par les ateliers du territoire*», s'est réjoui Stéphane Sbraggia en indiquant que cette démarche mise en place par l'État pour associer la population aux projets de rénovation urbaine a permis d'identifier un certain nombre de sujets «*préoccupants*» sur cet axe majeur de la ville. À commencer par la sécurité hydraulique, «*clef d'entrée de ce projet*». Alors que le traumatisme des importantes inondations qui avaient frappé le quartier en juin 2020 est encore dans toutes les esprits, l'objectif sera ainsi de travailler sur la vulnérabilité aux aléas climatiques de ce



Photo Manon Perelli

secteur saturé, enclavé et largement imperméabilisé, avec des travaux qui concerneront les bassins de rétention et viseront à anticiper les effets de la future pénétrante hôpital-Boddicione. Le but sera aussi de renaturer l'avenue en la désimpermeabilisant, en ayant une meilleure gestion des eaux pluviales, et en édictant une trame verte. «*La question du logement est aussi centrale, car l'habitat est assez dégradé dans ce quartier*» a ajouté le maire d'Ajaccio en précisant que le but sera de réhabiliter et accompagner les copropriétés dégradées. «*Et puis il y a aussi les questions des mobilités qui sont elles aussi dégradées et qui se si-*

*tuent dans un ensemble éminemment stratégique et de l'attractivité commerciale*». Acte I de ce dossier où se superposent les enjeux, ce projet partenarial d'aménagement vient «*marquer une intention de faire*» et constituer un «*socle opérationnel*» pour «*élaborer une programmation cohérente, une gouvernance structurée et une maquette financière partagée*». Mais, a concédé le maire d'Ajaccio, «*il faudra beaucoup de travail d'études et des moyens financiers qui soient à la hauteur de ce sujet extrêmement complexe*». ■ **Manon PERELLI**

## Solidarité

**Une cagnotte pour la Foire de la châtaigne**

**Dans la nuit du 18 au 19 mai dernier**, un incendie ravageait le local dans lequel était entreposé tout le matériel du foyer rural U Castagnu de Bocognano. Un coup dur pour cette association qui organise l'incontournable Foire de la châtaigne depuis 1982. «*Tout est parti en fumée. Couverts, tables, chaises, réchauds, extracteurs de fumée et autres matériels de cuisine... Il ne nous reste plus rien du tout*», déplore Alexandre Filippi, le président du foyer rural. Selon lui, au bas mot, ce sont «*40 000 euros*» de matériels accumulés «*depuis une quarantaine d'années*» et qui servaient «*à la fois au stand du foyer, mais aussi pour le bar et le restaurant de la foire*» qui ont été détruits. Des pertes très importantes pour le foyer rural, auxquelles s'ajoutent celles du chantier d'insertions Aiutu Campagnolu qui stockait

également son matériel dans cet entrepôt, propriété des Chemins de fer de la Corse. «*Si le chantier d'insertion redémarre tranquillement, pour nous c'est un peu plus problématique. Nous n'avons pas les moyens financiers de surmonter une telle dépense*», confie Alexandre Filippi. «*Mais nous nous accrochons, et la Foire de la châtaigne aura bien lieu début décembre, comme chaque année. Nous nous y sommes engagés auprès des exposants et des bénévoles*», assure-t-il toutefois dans le même temps. Dans cette optique, afin que l'évènement puisse se tenir dans les meilleures conditions, le foyer rural a lancé une campagne d'appel aux dons en ligne\* il y a quelques jours. «*Nous savons que la Collectivité de Corse et la mairie de Bocognano vont nous soutenir. D'autres communes nous ont aussi proposé*

*de nous faire des dons. Et nous avons donc décidé de lancer cette cagnotte en complément*», indique le président du foyer rural en précisant que la cagnotte a pour sa part pour objectif de récolter 25000 euros. Une initiative qui a suscité un engouement important, puisqu'en seulement une semaine, 40% de la somme a déjà été récoltée. «*Les premiers retours que l'on a depuis qu'elle a été mise en ligne sont très positifs. On voit que des personnes de toute la Corse se mobilisent. La Foire de la châtaigne n'est pas seulement la foire de Bocognano. Elle a une vocation non seulement micro-régionale, mais aussi une vocation régionale au sens large. Tout le monde est sur le pont et nous soutient. C'est l'image que l'on veut voir de la Corse*», se félicite Alexandre Filippi. ■ **Manon PERELLI**

\***Pour faire un don:**

[www.helloasso.com/associations/foyer-rural-de-bocognano-u-castagnu/collectes/soutien-a-a-fiera-di-a-castagna-de-bocognano](http://www.helloasso.com/associations/foyer-rural-de-bocognano-u-castagnu/collectes/soutien-a-a-fiera-di-a-castagna-de-bocognano)



# La chronique de **Jean Chiorboli**

[linguacorsica@gmail.com]

## Bergers et bergeries, **PASCIALI & PIAZZILI**

La référence au pastoralisme  
dans la toponymie

ne se limite pas à la mention  
des animaux concernés mais  
est potentiellement présente  
dans toute la terminologie  
relative aux diverses activités,  
aux habitats, aux abris ayant des  
fonctions diverses mais pouvant  
être utilisés par les bergers.

une évolution sémantique: d'abord «terrain rocailleux», puis «caverne», «grotte», enfin «gîte naturel du bétail dans le champ» [par exemple basque *zapalda*: J.Hubschmid]. Cet élargissement au sens d'abri [temporaire ou non] semble étayé par les toponymes corses où le terme est associé à des noms d'animaux [*porcu*, *vacca*, *altagna* «aigle commun», *martinu* qui peut évoquer un «agneau»]. Ex.: a Chiuvarella [Afa]; a Saparaccia [Zonza]; a Saparella [Quasquara]; Bergeries de Saparellu [Quenza];

**L**e *pagliaghju* est un «pailler», une grange «pouvant servir d'habitat occasionnel ou saisonnier» [PM. Agostini, *I nomi di i nostri lochi*, 1990]. Plusieurs termes peuvent se référer à la «bergerie»: *piazzili* [formé sur *piazza* «place, terre-plein»], *pasciali*, *pacciali*, *pastricciali*, *pasturecciali* [le sens du radical est «paître», et «berger», du latin *pascere* «paître» et son dérivé *pastor* «berger»]. La polysémie de certains de ces termes révèle l'omniprésence de l'activité pastorale: *i pasciali* «installation du berger et de son troupeau, bergerie, en plaine ou dans la plaine» mais plus largement «Contrée, pays», «pacage» [Dizziunariu, Muntese]. Les toponymes des types évoqués ici sont présents dans la plupart des communes corses. Exemples: a Pastrecciarella [Alata]; Fontaine de Pascialelli [Palneca]; Pasciale Di a Sarra [Giuncheto]; Pascialellu [Campomoro]; Pasciali Di a Falcunaja [Sari-Solenzara]; Pascialina [Ghisoni]; Pascialone [Lugo-Di-Nazza]; Pastoreccia [Piedicroce]; Pastorecciale [Olmata-Di-Tuda]; Pastorecciola [Rusio]; Pastorecciole [Corscia]; Pastoricciole [Santo-Pietro-Di-Tenda]; Pastricciale [Casalabriva]; Pastriccialella [Peri]; Pastriccialellu [Casarimacciu]; Pastricciali [Isolaccio-Di-Fiumorbo]; Pastricciole [Argiusta-Moriccio]; Pastricciole [Furiani]; Pastureccia [Arro]; Piazzile [Pietrosella]; Piazzilellu [Bigliani]; Piazzili [Albitreccia].

Le terme *chjova* [latin *gleba*] signifie «motte de terre», rigole «mais évoque aussi un passage étroit entre deux rochers, et par extension un abri, une tanière, un taudis...» Dans le même ordre d'idées on a *sapara* «grotte» [et aussi *supara* selon l'Atlas de G.Bottiglioni, 1944], d'aire sudiste où il est très fréquent mais autrefois sans doute plus largement répandu: l'IGN recense une dizaine de toponymes dans le Nord [par exemple Sapara [Castiglione [2B et peut-être Suparelle [Ersa [2B]. Ce terme est le plus souvent identifié par le «code nature» CAV: «Aven, gouffre, grotte, habitation troglodytique, cave». En Sardaigne on a *tseppara* [considéré comme préromain: ML.Wagner, *Dizionario etimologico sardo* 1989]; le terme aurait connu

za]; Chiova d'Asinu [Bonifacio]; Chiova [Ajaccio]; Chiove [Ventiseri]; Chiove [Ville-Di-Paraso]; Chiuvela [Fozzano]; Chiuvela [Moca]; Chiuvelli [Aullène]; Sapara Altagna [Chisa]; Sapara Castrata [Pianottoli-Caldarello]; Sapara Di U Porcu [Sainte-Lucie-de-Tallano]; Sapara Di Vacca [Figari]; Sapara Murata [Monacia-d'Aullène]; Sapara Ventosa [Sartène]; Sapara [Castiglione]; Saparaccia [Coti-Chiavari]; Saparale [Sartène]; Saparata [Poggio-Di-Nazza]; Sapare [Ampriani]; Saparella [Albitreccia]; Saparelle [Pietroso]; Saparelli [Olmato]; Saparellu [Conca]; Sapari [Levie]; Saparonu [Olmato].

Le *stazzu* c'est l'endroit où les bergers «demeurent» [latin *statio*] et donc la «bergerie»; le *compulu* c'est le «parc à bétail, enclos pour les bêtes». Salvioni [*Note di dialettologia corsa*, 1916] hésite quant à l'étymologie; Ceccaldi dans son dictionnaire évoque le latin *compellere* «pousser ensemble, rassembler». Ex.: Bocca À Stazzona [Albertacce]; Bocca Di Stazzona [Pianottoli-Caldarello]; Compolelli [Bastelica]; Compoli [Antisanti]; Compulelli [Figari]; Compuli [Quenza]; Stazarelli [Corte]; Stazzale [Antisanti]; Stazzalelle [Porri]; Stazzalello [Calacuccia]; Stazzanelli [Guagno]; Stazzi [Sartène]; Stazzo Dunico [Tallone]; Stazzo Vecchio [Asco]; Stazzo [Bastelica]; Stazzona [Bastelica]; Stazzona [Cauro]; Stazzu [Santa-Maria-Di-Lota]. Le latin *mandra* [d'origine grecque] «enclos pour le bétail» a acquis en italien le sens dérivé de «troupeau», ce qui n'est jamais le cas en sarde comme le note Wagner dans son dictionnaire. De même le corse [*mandria*] signifie «enceinte



\*Il fallait perpétuer les traditions

Les toponymes sont proches de l'étymon même dans le Nord. [...] Des exemples de ce type constituent évidemment un obstacle majeur pour la thèse qui nie la latinisation de la Corse pour faire dériver le corse directement du toscan.

de pierres ou enclos de bruyères et d'arbousiers entrelacés délimitant le parc à chèvres ou à brebis ... syn. chjostra». Falcucci donne aussi le sens «troupeau» [en corse plutôt *banda*], sans doute d'après l'italien ou bien par extrapolation à partir de *mandrata*, *amandrata*, *amandriata*. Ces expressions s'emploient [d'après le même auteur] à propos «*di pecora o di capra ridotte in mandria*». D'autres auteurs comme Filippini et Marchetti relèvent ici explicitement la différence d'emploi entre le corse *mandria* et l'italien *mandra/mandria*. La littérature corse ignore (à notre connaissance) le sens de troupeau pour *mandria*. Le type est aussi très fréquent en toponymie (où la référence au «troupeau» paraît peu plausible). Ex.: e Mandrie [Galéria]; Fontaine de Mandria [Monticello]; Funtana Di Mandriace [Belgodère]; Mandria Vecchia [Santo-Pietro-Di-Tenda]; Mandria [Piana]; Mandriaccia [Salice]; Mandriaccie [Zilia]; Mandriale [Santa-Maria-Di-Lota]; Mandrie [Monte]; Mandriola [Corte]; Mandriolo [Cambia]; Mandrione [Baragogna]. D'après le *Dizziunariu* [Muntese] *sarcone* [sarconu] «*bercail*», désigne plus spéc. l'endroit où l'on réunit les animaux qu'on doit abattre, les chevreux de l'étable.» À propos du toponyme Sarconi [Italie du Sud] on cite dans un texte du XII<sup>e</sup> siècle *sarconem* dont l'étymologie est controversée: d'un mot grec signifiant «chair», ou de *salicone* [*salix* «saule», *Dizionario di toponomastica* 1990]. Le lexique corse pourrait concilier les diverses hypothèses: «Chjostru: nom corse [également appelé 'sarconu'] donné au compartiment clos destiné à l'enfermement des cabris. Souvent en bois et sur caillebotis» (<http://om.ciheam.org/om/pdf/a78/00800261.pdf>). Il s'agit donc d'un enclos [*chjosu* est un terme plus générique] fait de divers types de végétaux, servant aussi d'abattoir [cf. en latin *macellum* «marché des viandes»]; avec parfois un sens particulier en corse: «*u sarconu: cascietta pà sarrà u caprettu in a ghjurnata*» [E.Papi 1989]. On peut évoquer la même polysémie pour *sàrcina* [latin, ancien italien, calabrais «poids, fagot de bois sec, charge»] et les noms de famille Sarcone et Sarcia, ce dernier avec le sens de 'boucher' [radical grec médiéval *sarka* «viande»; *Dizionario I cognomi d'Italia*

2008]. Ex.: Chiostri [Favalello]; Chiostrone [Ajaccio]; Chiostroni [Speloncato]; Sarconacciu [Serra-Di-Ferro]; Sarconcelli [Isolaccio-Di-Fiumorbo]; Sarcone [Campo]; Sarcunaccia [Figari].

Le latin *carcer* a signifié «enclos pour les animaux» avant de désigner la prison. Le terme n'a été guère conservé avec son sens primaire qu'en corse où le type *carcera* [*carciara*, *carciula*, *chercila*, *cherciula*] fait partie du langage courant. Le dictionnaire du Muntese mentionne diverses significations comme: «*remise pour les petits animaux domestiques*»; «*abri de porc domestique, soue*»; «*cave ou fond situé au-dessous des pièces d'habitation*». Ce dernier sens est le plus courant aujourd'hui. En relation avec l'accusatif latin masculin *carcere(m)*, le genre féminin du mot corse dérive probablement d'un neutre pluriel réinterprété [Gusmani atteste *karkara* chez des auteurs grecs d'origine sicilienne [Chiorboli, *La langue corse entre l'usage et le code*, 1985]. Les toponymes sont proches de l'étymon même dans le Nord; on a par exemple à Vezzani *carcera*, à comparer avec *carciula* [intrusion du suffixe diminutif -ulu], *chercila*, *cherciula*. Des exemples de ce type constituent évidemment un obstacle majeur pour la thèse qui nie la latinisation de la Corse pour faire dériver le corse directement du toscan. Ex.: Carcari [Cargiaca]; Carcera [Vezzani]; Carcerone [Sartène]; Col de Chercheroni [Monte]; Ruisseau de Carcerone [Figari]; Ruisseau de Carciara [Conca].

Voici pour terminer une strophe des *Poesie giocose* de Monseigneur De la Foata [né en 1817] qui met volontiers en scène des ecclésiastiques amateurs de bonne chère, tel un *dicanu* («doyen») qui ne se limite pas au pain et au vin [de messe, mais pas seulement...] et réclame aussi [en «bon français»] du «bon fromage»:

«*Qui u pani e u casgiu e u vinu, tous les trois,  
Ancu u francésu l'ha ditto pocu fà:  
Bon fromage, quand il pleure,  
Vin qui mousse et pain qui voit.  
Sò tre cosi chì v'ha fedi,  
Casgiu, vinu e pan chì vedi.*» ■



EXPOSITION  
**Mazzeri**

**Le photographe catalan** Joan Fontcuberta est également enseignant, critique et historien. Dans ses derniers projets, il s'intéresse à la nature et fonction de l'image dans la culture numérique, particulièrement à travers l'intelligence artificielle générative d'images. Il participe à l'exposition collective *Le monde selon l'IA*, présentée au Musée du Jeu de Paume à Paris jusqu'au 21 septembre 2025. Il y a 22 ans, cependant, c'est sur un tout autre thème qu'il avait travaillé en Corse, dans le cadre d'une commande pour le Centre méditerranéen de la photographie. Il s'était intéressé au personnage du mazzeru, ce chasseur d'âmes qui apporte la mort en rêve. Ainsi que l'explique l'auteur de *Mal'Concilio*, Jean-Claude Rogliano, dans la préface de l'ouvrage d'artiste publié en 2003 suite à la commande, «*Selon une de nos plus anciennes croyance, c'est sous la forme d'un animal qu'est représentée l'âme de chacun de nous. Un animal dont la mort précède la nôtre. C'est son passage qu'embusqué aux abords du torrent, guette celui pour qui la nuit se fait voyage. Sitôt que surgit le renard, le lièvre ou le sanglier, le mazzeru l'abat. Quand il s'en approche, à la place de la tête de l'animal, c'est celle d'un humain qu'il reconnaît. Et dès lors, il sait que cet homme ou cette femme mourra. Cette mort annoncée, il ne l'a pas voulue. En tuant son double animal, il est seulement le messenger du destin*». Autour de cette figure, Joan Fontcuberta a réalisé un enchaînement d'images en noir et blanc dont certaines sont des clichés spontanés, «*des réactions à une lumière, à un lieu ou à une situation*», tandis que d'autres sont plus élaborées et construites, et renvoient, «*comme des flash backs, aux aspects magiques des mazzeri*» sans autre volonté de style que celle de «*faire se réaliser dans chaque image un échange de matière et d'esprit. Il se peut que le résultat soit une photographie qui laisse parler le silence, même si c'est un silence déchirant. Un silence qui ne dévoile pas mais qui suggère. Un silence qui garde le secret mais fait comprendre*».

Jusqu'au 16 juin 2025 (mardi-samedi 10 h-13 h et 16 h-20 h). Espace Saint Jacques, Bonifacio. **i** 04 95 73 11 88 & bonifacio.fr



CINÉMA  
**Un fantôme utile**

**Après la mort tragique de son épouse**, Nat, victime de pollution à la poussière, March a sombré dans le deuil. Jusqu'à ce qu'il découvre que l'esprit de Nat est toujours là, à ses côtés et a pris possession... d'un aspirateur. Avec lequel il ne tarde pas à filer le parfait amour. Ce qui n'est pas vraiment du goût de sa famille, laquelle a déjà bien assez de

soucis avec le fantôme d'un employé qui, décédé lors d'un accident du travail, cherche à présent à se venger en semant le chaos dans l'entreprise que dirige la mère de March. Pour convaincre sa belle-famille de l'accepter sous sa nouvelle forme, Nat propose alors de démontrer son utilité en nettoyant l'usine, quitte à faire le ménage parmi les âmes errantes, à commencer par celle du salarié qui réclame vengeance... Mais peu à peu, d'autres revenants qui ont pris possession d'objets se mettent à proposer leurs services aux vivants pour les débarrasser de fantômes un peu trop gênants et éradiquer jusqu'à leur souvenir. Ce premier long-métrage du réalisateur thaïlandais Ratchapoom Boonbunchachoke, récompensé par le grand prix de la Semaine de la critique à Cannes a d'abord toutes les apparences d'une comédie fantastique délirante et empreinte d'humour noir. Mais peu à peu, cette histoire d'aspirateur doté d'une âme et qui se met à faire du zèle débouche sur un propos plus politique, avec une critique de la société thaï, de son histoire récente et d'une certaine forme d'aveuglement volontaire qui pousse à nier la mémoire de certains faits ou de certaines personnes sacrifiées sans trop d'états d'âme, comme on balayerait à la hâte quelques débris de verre pour les cacher sous le tapis.

Le 6 juin 2025, 21 h. Cinémathèque de Corse, Porto-Vecchio.

**i** 04 20 20 20 0 & www.casadilume.corsica

FESTIVAL  
**Isuli Mondì, Corse-Japon acte II**

**Depuis 2023**, l'association Isulimondi organise des rencontres culturelles qui permettent à la Corse d'accueillir artistes et créateurs venus d'autres îles du monde, de découvrir d'autres modes de vie insulaires. Après l'Islande, elle recevait l'an passé le Japon et organise pour septembre 2025 une rencontre entre la Corse, le Cap-Vert, Madère et les Açores. Toutefois, les organisateurs ont souhaité également donner un prolongement à l'édition 2024 consacrée au Japon, «*tant sont nombreux les domaines culturels où la Corse et le Japon sont en harmonie*». Cet acte II vise à permettre d'approfondir des projets de coopération discutés l'an passé et en d'explorer de nouveaux, toujours dans un esprit de mise en résonance des singularités et des convergences à travers plusieurs thèmes: l'architecture, les femmes dans les sociétés insulaires, la céramique, la photographie, le cinéma, la littérature... Pour les Corses, ce sera aussi l'occasion de (re)découvrir le kyūdō [la voie de l'arc], le yabusame [tir à l'arc traditionnel japonais à cheval], le kokedama [composition végétale à partir de mousse et de terre argileuse], ou de s'initier à la composition d'un haïku, cette forme poétique très brève de dix-sept syllabes réparties en trois vers; au travers de conférence, démonstration, films, documentaires, tables rondes, ateliers et rencontres littéraires.

Du 13 au 15 juin 2025.

Lazaret Ollandini et Hippodrome de Vignetta, Ajaccio.

**i** www.isulimondi.com



# carnets de bord

par Béatrice HOUCARD

## En tête de gondole



**L**a grande fâcherie des Français avec les responsables politiques étant ce qu'elle est, la question revient avec insistance: et si l'on confiait les rênes de l'État à quelqu'un d'autre? L'approche de l'élection présidentielle fait resurgir ce genre de scénario, qui permet aux sondeurs de sonder, aux éditorialistes d'éditorialiser... et aux chroniqueurs de chroniquer. La preuve.

On nous avait fait le coup en 1981 avec l'improbable candidature de Coluche, belle opération publicitaire. Il eut aussi des rumeurs sur les ambitions présidentielles d'Yves Montand, puis celles de Bernard Tapie, qui fut ministre et député avant de passer par la case prison, non sans avoir au passage gagné la Coupe d'Europe de football avec l'Olympique de Marseille.

Avant l'échéance de 2027, de nouveaux noms fleurissent: pourquoi pas Cyril Hanouna plutôt que Jean-Luc Mélenchon, Teddy Riner plutôt que Marine Le Pen [ou Jordan Bardella], voire Vincent Lindon plutôt que Bruno Retailleau et Tony Estanguet plutôt qu'Édouard Philippe? Ce n'est pas très sérieux.

Puisque les hommes et femmes politiques sont nuls, avancent certains, prenons des experts. Ah, les experts, les fameux experts, qui devront, campés sur leur expertise, nous sauver à la fois de la dette, de l'insécurité, de la violence, du chômage, du sentiment de déclin et peut-être même de la guerre! La situation économique est mauvaise? Votons pour un économiste! La planète prend feu? Votons pour un climatologue [Jean-Marc Jancovici semble y penser]. La situation interna-

tionale est dangereuse? Votons pour un général. D'accord, on l'a déjà fait, mais au fil des années on voit monter dans les études d'opinion l'appel à un homme providentiel en uniforme. Le nom du général Pierre de Villiers avait même un temps été prononcé mais vite oublié.

La mode semble être plutôt aux grands patrons et les sondeurs ont lancé quelques noms en pâture: Xavier Niel, Laurence Parisot, Jean-Michel Aulas [qui visera peut-être la mairie de Lyon en 2026] et Vincent Bolloré. Mais c'est le nom de Michel-Edouard Leclerc qui émerge (un peu) quand on calcule le «potentiel électoral» des intéressés. Le magazine *Challenges* a même titré: «Et si c'était lui?», une formule interrogative qui a déjà beaucoup servi et n'a jamais porté bonheur, Ségolène Royal pourrait en témoigner.

### DIX-HUIT MILLIONS DE CLIENTS

Selon une étude de l'Observatoire des marques, 66% des Français jugent que «la France serait mieux réformée si on confiait les responsabilités à un chef d'entreprise». Il est évident que si un patron gérait son entreprise comme l'État gère la France, il ne tarderait pas à la mettre en faillite. Michel-Edouard Leclerc a d'énormes compétences pour la gestion de son groupe et de multiples atouts avec ses 660 magasins qui maillent tout le territoire et ses 18 millions de clients à transformer en militants.

Pour le pouvoir d'achat, il a sans doute des idées. Peut-être aussi pour lutter contre le chômage. Mais quelles sont ses convictions en matière de poli-

tique internationale? A-t-il une recette miracle pour qu'on ne voie plus des casseurs saccager les centres-villes après un match de football? Surtout, quelle est sa vision pour une France dont il faut réparer les fractures et recoudre l'unité, puisque c'est bien là qu'est l'essentiel?

Depuis plusieurs années, interrogé sur ses ambitions comme sur les prix du lait ou de l'essence, «MEL» souffle le chaud et le froid. Tantôt vaguement intéressé, tantôt pas. On imagine que Michel-Edouard Leclerc tient trop à son entreprise pour prendre le risque de la voir se casser la figure. Regardez ce qui est arrivé à Elon Musk aux États-Unis...

Méfions-nous quand même. La faiblesse actuelle de nos politiques pourrait bien déboucher sur des scénarios-catastrophes, comme ceux de deux livres récents. Dans *L'heure des prédateurs* (Gallimard), l'essayiste Giuliano da Empoli nous décrit un monde actuel en proie à des autocrates sans vergogne, aux seigneurs de la Tech qui leur ont fait allégeance et à l'intelligence artificielle. Avec *Big Machiavel* (Buchen-Chastel), le journaliste Henri Vernet signe un haletant thriller où tout n'est pas inventé, hélas, et raconte l'implacable prise de pouvoir par des cabinets de conseils sans foi ni loi et surtout non élus.

Dans les deux cas, c'est la démocratie qui disparaît. Mais il n'est peut-être pas trop tard pour parler aux Français comme à des citoyens responsables, et pour ne pas confondre un bureau de vote avec une tête de gondole. ■



CLIMATISATION PERFORMANTE

Bénéficiez d'une  
Prime jusqu'à **20 €/m<sup>2</sup>**

Calculez votre Prime sur [corse.edf.fr/agirplus/](https://corse.edf.fr/agirplus/)  
et demandez un devis à une entreprise Agir Plus  
labellisée RGE.



**SCANNEZ-MOI !**  
RETROUVEZ NOTRE  
SOLUTION AGIR PLUS.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

EDF-SA 22-20 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 R.C.S Paris - Crédits photos : Adobe Stock



Programme en faveur de la maîtrise de la Demande  
d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé  
par l'État.

